



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## Turquie

Question écrite n° 11384

### Texte de la question

M. Maxime Gremetz alerte M. le ministre des affaires étrangères concernant la visite du Président de la Turquie en France et des graves violations des droits de l'homme dans ce pays. Le comportement de l'Etat turc s'apparente à une dictature militaire qui détruit les villages kurdes, refuse de reconnaître leurs identités, porte atteinte aux libertés les plus élémentaires contre des hommes et des femmes qui agissent pour la démocratie et les libertés, avec des tortures, des exécutions, des assassinats politiques. Il lui demande expressément de faire entendre la voix de la France et d'exiger du gouvernement turc l'arrêt des tortures et des massacres, l'arrêt des persécutions, le respect des droits de l'homme et des libertés en Turquie. Il lui demande également d'intervenir rapidement pour l'arrêt de toutes ventes d'armes à ce pays. La France en agissant ainsi, s'honorerait aux yeux des peuples du monde entier, d'être une force qui compte pour le respect des droits de l'homme et des citoyens dans le monde entier.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères sur la situation des droits de l'homme en Turquie, dans le cadre de la visite d'Etat en France du Président de la République de Turquie, M. Süleyman Demirel, les 19 et 20 février 1998. En recevant pour la première fois depuis trente ans un Président de la République de Turquie, c'est d'abord au démocrate qu'est le Président Demirel que la France a voulu rendre hommage. Son parcours politique est à lui seul une illustration du difficile combat mené en Turquie pour y consolider l'Etat de droit et la démocratie puisqu'il fut personnellement victime de trois coups d'Etat militaires qui ont secoué la Turquie au cours des trois dernières années. Comme l'honorable parlementaire le sait, le respect des droits de l'homme est au coeur du projet européen. C'est pourquoi l'amélioration de la situation des droits de l'homme en Turquie a toujours été considérée comme étant à la base du rapprochement de ce pays avec l'Union européenne. A cet égard, la France n'ignore pas que la persistance de graves lacunes en matière de droits de l'homme trouve en grande partie son origine dans la politique menée dans le Sud-Est anatolien depuis plus de dix ans. Si nous comprenons le besoin de sécurité de la Turquie, dans un environnement régional instable, et condamnons fermement les activités terroristes du PKK, nous estimons également qu'une solution durable de cette question ne peut être que politique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Maxime Gremetz](#)

**Circonscription :** Somme (1<sup>re</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11384

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 9 mars 1998, page 1267

**Réponse publiée le** : 18 mai 1998, page 2765